

5.00 crédits

30.0 h + 6.0 h

Q1



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Baurin Arno ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours développe et applique des outils utiles à la conception, à la mise en œuvre et plus spécifiquement à l'évaluation de projets ou de politiques. L'application passe par la maîtrise des outils par les étudiant.e.s eux-mêmes (individuellement et/ou en groupe). Selon la nature des projets ou des politiques considérés dans le cours, celui-ci met l'accent sur : - L'analyse d'une réalité qui fait problème ou à propos de laquelle des besoins sont identifiés : diagnostic de la situation, mise en évidence de priorités d'où émergent des projets ou des politiques à mener, évaluation "ex ante" des effets attendus de ces projets et politiques, mise au point d'objectifs pertinents et vérifiables relatifs à ces projets ou politiques ; - La conception d'une démarche d'évaluation en termes de participation des parties prenantes, de temporalité et de design de recherche qui réponde à la finalité poursuivie par l'exercice d'évaluation. Le cours présente également la diversité des approches en évaluation et les questions sous-jacentes qu'elles abordent# : Sur la base de quels critères établir un jugement sur la qualité d'un projet ou d'une politique et qui définit ces critères# ? Quels designs de recherche mobiliser pour répondre à telle question évaluative# ? Quelles utilisations sont faites de l'évaluation# ?
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les modes d'évaluation en première session sont : • 60 % examen à livre fermé – questions ouvertes • 40 % travail de groupe • Note absorbante si inférieure à 3,5/10. En cas de 2e session, l'étudiant peut choisir de garder la note du travail de groupe ou présenter un travail individuel (de moindre ampleur). L'utilisation de l'intelligence artificielle est régie par les règles de la faculté disponible ici : https://www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/restricted/intelligence-artificielle-consignes-d-utilisation-pour-les-etudiant-es
Méthodes d'enseignement	1. <i>Cours "ex-cathedra"</i>: le titulaire du cours expliquera les différents éléments théoriques relatifs à l'évaluation des politiques publiques avec participation active des étudiants (interaction avec l'auditoire aux questions posées). Un power-point sera disponible pour chaque cours. Les étudiants doivent acquérir les concepts théoriques du cours pour l'examen à livre fermé. L'objectif du cours "ex-cathedra" est que les étudiants retiennent les concepts essentiels d'une évaluation ainsi qu'à développer leur esprit critique vis-à-vis d'un travail évaluatif. Cette partie repose sur un travail relativement individuel où l'étudiant cherche à comprendre et assimiler la matière vue en cours. 2. <i>Lecture d'une ou de plusieurs évaluations</i> : le titulaire du cours fournira différentes évaluations à lire aux étudiants afin de mener une réflexion sur la méthodologie utilisée et sur le processus de différentes évaluations. Cette partie repose sur un travail relativement individuel où l'étudiant lit et analyse les différents rapports d'évaluation. 3. <i>Travail en sous-groupe</i>: les étudiants seront répartis en sous-groupe (déterminé par l'équipe pédagogique) afin de réaliser un travail écrit d'évaluation. Sur base d'une politique réelle de leur choix (avec accord du titulaire), les étudiants réaliseront une proposition d'évaluation détaillant le contexte, méthodologie, calendrier, etc. de l'évaluation. Ce travail est similaire à la réponse d'un évaluateur suite à la réception de "Termes de références". Dans le "jargon" de l'évaluation, les termes de références ("TdR"/"ToR" en anglais) désignent un appel d'offre. La réponse au TdR détaille donc l'entièreté du processus d'évaluation à entreprendre afin d'évaluer une politique. Les étudiants pourront obtenir un feedback intermédiaire sur leur travail avant la remise de celui-ci.
Contenu	L'objectif de ce cours est d'acquérir une compréhension du fonctionnement des évaluations des politiques publiques au sens large (évaluation-thématique, évaluation-pays, évaluation-projet, etc.) ainsi que l'environnement

	des évaluations de politiques publiques (groupe de référence, processus standardisé INTPA, critères DAC de l'OCDE, etc.). Lors de la mise en œuvre de politiques, la question de leur efficacité doit être posée . Il existe plusieurs types d'évaluations (quantitatives et qualitatives) et de mesures de l'efficacité des politiques. L' <i>évaluation des besoins</i> des populations concernées revient à analyser si les populations bénéficiant de la politique ont été convenablement identifiées et si la politique répond à un besoin réel. L' <i>évaluation du processus</i> consiste à mesurer l'efficacité d'un programme en vérifiant la nature du processus de sa mise en œuvre, si les services sont effectivement délivrés, s'ils sont de qualité, si les bénéficiaires en sont satisfaits, etc. Enfin, l' <i>évaluation d'impact</i> vise à identifier l'effet direct du programme sur les bénéficiaires. Le cours s'appuiera sur de nombreux exemples d'évaluation. Le cours se concentrera principalement sur les méthodes de suivi et d'évaluation de l'efficacité des politiques.
Ressources en ligne	Les power-points du cours seront disponible sur Moodle.
Bibliographie	Vaessen, J.; S. Lemire, B. Befani (2020), "Evaluation of international development interventions – An overview of approaches and methods", <i>IEG World Bank Group</i> Revillard, A. (2022), "Policy evaluation: Methods and approaches" DG INTPA (2024), "Evaluation Handbook" D'autres éléments bibliographies seront communiqués via Moodle.
Autres infos	La présence en cours est recommandée. Cette activité se déroule suivant des modalités pédagogiques, horaires et organisationnelles adaptées au public spécifique de la FOPES.
Faculté ou entité en charge:	OPES